

Sommaire // [Edito p1](#)  
[Actualités du CRJ](#) // [Actualités p1](#) / [Publications p2](#) /  
[Interventions p3](#) / [Autres participations p4](#) / [Ouvrages p5](#)  
[Actualités de la recherche p6](#) / [Les manifestations scientifiques passées p9](#) / [Les manifestations scientifiques à venir p11](#)  
[Du côté des doctorants // p12](#)

## ÉDITO

Chères et chers membres du CRJ,

C'est avec un grand plaisir que nous inaugurons, à l'aube de la pause estivale, ce nouveau numéro de notre lettre d'information qui reflète, une fois encore, la vitalité et la diversité des activités de notre centre. Outre les publications, participations et interventions personnelles de chacun d'entre nous, les ouvrages collectifs et nos traditionnelles manifestations scientifiques (dont le caractère international de plusieurs d'entre elles ne vous échappera pas), ce sont certaines actualités saillantes qu'il nous paraît important de mettre en valeur dans cet édito.

Les deux plus remarquables d'entre elles sont certainement l'obtention de la Chaire MIAI AI-LegalTools par Géraldine VIAL et celle d'un financement ANR pour le projet JADE par Romain RAMBAUD que nous félicitons tous deux très sincèrement pour ces belles réussites alors que les candidatures pour ces appels à projet étaient nombreuses. Les autres actualités s'inscrivent dans une dynamique désormais classique au CRJ, mais pour autant d'importance : 22 stagiaires accueillis cette année et 12 000 € de vacances réservées jusqu'en décembre à l'aide à la recherche, autant de dispositifs qui permettent non seulement aux chercheurs du CRJ d'être épaulés dans leur recherche mais également de mettre le pied à l'étrier à

d'éventuels futurs chercheurs.

L'actualité c'est encore l'évaluation HCERES. Comme vous le savez sans doute, vous pouvez consulter le rapport d'auto-évaluation en ligne sur notre intranet. Il vous faut surtout noter d'ores et déjà dans votre agenda la date de venue du comité HCERES, désormais constitué, puisque nous faisons partie des 3 équipes de cette vague (sur 30 !) à bénéficier d'une évaluation en présentiel. Ce sera le vendredi 14 novembre prochain. Nous vous attendons évidemment nombreux ce jour-là pour défendre les couleurs du CRJ.

Cet édito ne serait enfin pas complet sans un clin d'œil à nos doctorants qui ont à cœur de participer à la vie du laboratoire ce dont nous les remercions vivement. Nous aurons aussi beaucoup de plaisir à accueillir à la rentrée de nouveaux membres qui viendront renouveler le dynamisme déjà marqué du laboratoire.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter, à toutes et tous, un très bel été et nous vous invitons à nous retrouver le vendredi 12 septembre pour la matinée de rentrée au Château des Arènes à Gières.

Ingrid et Romain

## ACTUALITÉS DU CRJ

### RENTRÉE DU CRJ

La rentrée du CRJ se déroulera le vendredi 12 septembre, au Château des Arènes à Gières, sous le format matinée et repas.

Au programme : conférence sur la méthodologie de la recherche, informations diverses et accueil des nouveaux membres du CRJ.

### RECRUTEMENTS

- Carole Teman, MCF en droit du travail et théorie du droit, faculté de droit ;
- Eddy Accarion, MCF en droit pénal et droit civil, faculté de droit ;
- Sébastien Cacioppo, MCF en droit des affaires, de la propriété intellectuelle et du numérique, IUT 2 ;

- Thibaut Coussens-Barre, MCF en droit constitutionnel, droit administratif, droit européen, droit des libertés fondamentales, IUT 2.

### CONTRATS DOCTORAUX

À ce jour, trois contrats doctoraux ont été obtenus par :

- Garance Benkara, « Le rôle de l'autorité judiciaire dans la lutte contre les conditions de détention indignes » sous la direction d'Anne-Gaëlle Robert ;
- Ana Company, « La parodie dans le droit de la propriété intellectuelle », sous la direction de Jean-Michel Bruguière ;
- Anaïs Belle, « L'arrêté préfectoral contrôlé », sous la direction de Serge Slama.

## PUBLICATIONS

Lien de publication suivi de \* : article en accès intégral sur HAL.

### Julie Arroyo

- « L'application des lois de Rolland en matière de nettoyage », in J. Arroyo et L. Vanier (dir.), *Nettoyer (les locaux de) l'administration. Réflexions sur le ménage de l'État et celles – et ceux – qui le font*, Institut franco-phonie pour la justice et la démocratie, collection « Colloques et essais », juin 2025.

### François Barque

- « En Espagne, le Parlement n'a adopté aucun texte budgétaire depuis 2022 ! », *Les Echos*, Le cercle, 12 mai 2024.

### Frédérique Cohet

- « Promesse unilatérale et conditions de formation de la vente » *AJDI Actualité juridique Droit immobilier*, 2025, 06, p. 490.

- « Cession de rang et livre foncier », *AJDI Actualité juridique Droit immobilier*, 2025, 06, p. 474.

- « Précisions quant à l'existence de la servitude par destination du père de famille », *AJDI Actualité juridique Droit immobilier*, 2025, 06, p. 485.

### Sébastien Ferrari

- « Lorsqu'une construction ou une transformation est survenue sans autorisation d'urbanisme ou déclaration préalable, l'achèvement des travaux ou des aménagements constitue-t-il le fait générateur de la taxe pour création de bureaux ? », note sous CE, 29 novembre 2024, Société GLJ 64, *Bulletin de jurisprudence du droit de l'urbanisme 2025*, n° 2, pp. 108-110.

- « Une demande de pièce complémentaire prévue par les textes mais inutile à l'instruction fait-elle obstacle à la naissance d'un permis tacite ? », note sous CE, 4 février 2025, Commune de Contes, *Bulletin de jurisprudence du droit de l'urbanisme 2025*, n° 2, pp. 98-101.

### Stéphane Gerry-Vernières

- « VEFA : exclusivité de la garantie des vices apparents », note sous Cass. 3<sup>e</sup> civ., 13 février 2025, *Gaz. Pal.* 20 mai 2025, p. 272.

- « Intensité de l'obligation d'un professionnel relative à la certification du kilométrage d'un véhicule d'occasion », note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 26 février 2025, *Gaz. Pal.* 20 mai 2025, p. 3.

### Nicolas Kada

- « Le centre communal d'action sociale (CCAS) : un établissement public qui s'ignore ? » in *Les établissements publics locaux* (sous la dir. de J-M. Pontier), Paris, L'Harmattan, coll. GRALE, 2025, p. 203 et ss.

### Ingrid Maria

- « Responsabilité du notaire et faute du client : pour une bonne répartition de la charge de la dette de réparation », *BACAGE* n° 4, juin 2025.

- « Protéger un majeur vulnérable. Regards comparatifs sur les mesures de protection juridique françaises » *La semaine juridique Notariale et immobilière*, 2025, 5, p. 1093.

- « Le rôle insuffisant du juge judiciaire dans les procédures d'évaluation de l'âge des MNA », in *La détermination de l'âge des mineurs non accompagnés*, Larcier, 2025, pp. 145-156.

### Romain Rambaud

- Projet JADE : « Une analyse statistique de la jurisprudence du Conseil constitutionnel relative aux élections législatives (4 oct. 1958 – 1<sup>er</sup> avril 2024) » partie 2/2 « Sincérité du scrutin et critère de l'écart de voix », *Revue française de droit constitutionnel*, Presses universitaires de France, 2025, n°141, pp. 3-35. Romain Rambaud, Caroline Bigny, Frédérique Letué, Marie-José Martinez.

- « Les documents produits ou reçus par la CNCCEP sont des documents administratifs communicables », note sous Conseil d'État, 7 février 2025, n° 474032 (sera publié au Lebon), *Actualité juridique Droit administratif*, Dalloz, 2025, n°15, p. 775.

- « Les dimensions électorales de l'exécution provisoire des peines d'inéligibilité », note sous Cons. const., 28 mars 2025, n° 2025-1129-QPC, M. Rachadi S., *Actualité juridique Droit administratif*, Dalloz, 2025, n°17, p. 870.

### Michaël Sanchez

- « La nécessité d'une filière de police judiciaire au sein de l'administration pénitentiaire », *AJ Pénal 2025\**, p. 231.

### Serge Slama

- « Dénoncer l'accord franco-algérien de 2013 sur les visas diplomatiques peut-il bien se passer ? », *Recueil Dalloz\**, 2025, 07, p. 344.

- « Régularisation des sans-papiers : tout vient à point à qui sait attendre ? », in P. Dumas, J. Lepoutre (dir.), *Les frontières de l'appartenance en droit. Explorer l'immobilité des individus*, Bruylant, 2025, pp. 99-118.

- « Plaidoyer pour le droit du sol : ode aux imbéciles heureux nés quelque part », [La Revue des droits de l'homme\\*](#), 27 | 2025, 14 mars 2025.

## Romain Tinière

- *Les mutations de la liberté d'expression dans l'Union européenne*, C. Maubernard, S. Platon et R. Tinière, Bruylant, coll. Colloques, 2025, 371 p.



- « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », in Fabrice Picod (dir.), *JurisClasseur Europe Traité*, LexisNexis, 2025.

- « Droit de l'Union européenne », in Xavier Dupré de Boulois (coord.), *Les grands arrêts du droit des libertés fondamentales*, Dalloz, 5<sup>e</sup> éd., 2025.

## Stéphane Zinty

- « Les patrimoines de l'entrepreneur individuel face à l'ouverture de la procédure collective », [BACAGE](#) n° 4, juin 2025.

## INTERVENTIONS

### Stéphanie Archat

- « Déposer plainte pour harcèlement de rue. Motivations et stratégies de victimes face à des procédures "sans espoir" », communication lors du Colloque international de l'ANR HLJPGenre « Analyse genrée des pratiques juridiques, administratives et judiciaires », Université d'Artois, faculté Alexis de Tocqueville de Douai, 1<sup>er</sup>-3 avril 2025.

- Discussion d'un article en cours de Thierry Delpuech et Cathy Pomart sur le traitement judiciaire des affaires de violences conjugales à La Réunion, Séminaire action publique, Pacte, Université Grenoble Alpes / Sciences Po Grenoble, 17 avril 2025.

### François Barque

- Participation à la table ronde sur l'ouvrage *La Constitution comme norme et le Tribunal constitutionnel d'E. Garcia de Enterría*, Institut Michel Villey, Paris II.

- « El incumplimiento de las sentencias constitucionales en América latina », communication au Congrès international de droit constitutionnel latino-américain, Université de Valencia, juin 2025.

## Anne-Sophie Brun-Wauthier

- Intervention à la cour d'appel de Nîmes pour présenter l'expérimentation du consensus parental, 24 mars 2025.

- Présentation de l'expérimentation du consensus parental, États généraux de l'amiable organisés par le Conseil national des barreaux, 28 mars 2025, Paris.

## Frédérique Cohet

- Animation séminaire de formation « le droit des baux civils », Paris- Assas.

## Arnaud De Vellis

- « Ethical and Legal Regulation of the Quantum Computer: an epistemological issue », CAFQA Workshop (Canada France Quantum Alliance), 26-28 mai 2025.

- Participation à la table ronde « Quantum governance and strategic independence », CAFQA Workshop (Canada France Quantum Alliance) 26-28 mai 2025.

- Conférence en ligne : « Esthétique et Fictions de l'Ordinateur Quantique », dans le cadre des « Lundis Quantiques » organisé par le CevoteQ (Centre d'études des Evolutions des Technologies Quantiques). [Voir rediffusion en ligne.](#)

## Stéphane Gerry-Vernières

- « Renouveau des sources et droit pénal, un impensé ? », in *La norme pénale infraréglementaire*, ss. direct. F. Habouzit, Université Panthéon Sorbonne (Paris 1), 10 avril 2025.

- « Des "petites" sources étatiques comme manifestation d'une logique de régulation à l'auto-régulation, la compliance et la vigilance des acteurs économiques privés », communication au sein du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance, Sherbrooke, Québec, 28 mai 2025.

## Iony Randrianirina

- Intervention au colloque l'AFIA (Association française pour l'intelligence artificielle) sur la Journée Société et IA, Université Bourgogne Europe (Dijon), 30 juin 2025.

## Romain Rambaud

- Communication sur l'« influence électorale » dans le cadre du colloque « L'influence », CRJ, Grenoble, 27 mai 2025.

- Communication sur le projet JADE lors des journées inaugurales du REEF, nouveau Réseau des études électorales en France, CNRS, 10 et 11 juin 2025.

- Communication sur le projet JADE dans le cadre du colloque « Récuser l'élection, contester les élections », CERAPS, Lille, 12 et 13 juin 2025.

### **Delphine Sassolas**

- Introduction et rapport conclusif du colloque « Le droit au rebond du chef d'entreprise » organisé par Delphine Sassolas, Christelle Varin et Fabienne Bernard, IUT Valence, 15 et 16 mai 2025.

### **Serge Slama**

- « Existe-t-il un "plein droit" en droit des étrangers ? » in La discrétionnarité en droit des étrangers - Règles, acteurs, institutions, colloque organisé par les laboratoires LADIE et CERDACCFF, par M-O. Diemer, M. Guerrini, J. Lepoutre, et M. Mezaguer, Université Côte d'Azur (LADIE), Université de Côte d'Azur avec l'IUF et l'ANR, 3-4 avril 2025.

- Participation à une conférence avec B. Pouyet « Le Droit du sol en questions », APARDAP, Mairie de Grenoble, 5 mai 2025.

- Participation à une conférence « Glissement des sociétés démocratiques vers le fascisme. Quelles perspectives historiques, quels impacts locaux, quels leviers pour y faire face ? », ANVITA, Biennale des villes en transition, Palais des Sports Grenoble, 11 mai 2025.

### **Romain Tinière**

- Intervention lors du congrès de l'association française d'études européennes (AFEE) sur le thème du mythe de l'autonomie de l'ordre juridique de l'UE, 24 juin 2025, Strasbourg.

- Intervention sur la protection de la liberté d'expression des journalistes lors de la journée d'étude consacrée aux mutations de la protection de la liberté d'expression dans l'UE, 22 mai 2025, Montpellier.

### **Stéphane Zinty**

- Intervention lors du colloque « Le rebond du chef d'entreprise » sur les « règles utilisées par les juridictions pour favoriser le rebond », IUT Valence, 15 mai 2025

## **AUTRES PARTICIPATIONS**

### **Sébastien Ferrari**

- Membre du jury du concours externe d'entrée à l'Institut National du Service Public (INSP), épreuve de droit public.

### **Stéphane Gerry-Vernières**

- Rapporteur à l'examen prospectif de thèse de Madame Camille Lemarié, « La sanction réputationnelle par la société civile : un mécanisme de régulation juridique par le bas. Analyser le rôle de la société civile à travers sa participation à assurer le respect du droit dans les cas d'écoblanchiment », ss. direct. M-Cl. Desjardins, S. Bernatchez, Université de Sherbrooke, 29 mai 2025.

### **Romain Rambaud**

- Soutenance de Mme Adèle Abdallah, « L'institutionnalisation de la représentation communo-confessionnelle par les élections législatives au Liban », CRJ, 30 juin 2025.

- Mise en Open data du dataset du projet JADE sur data.gouv.fr : Cross-referenced data on electoral disputes and French legislative election results - Data Repository Grenoble Alpes.

- Formations projet UGA IDEX TEDIA - Transformation des études de droit vers l'intelligence artificielle : « IA et correction automatisée des copies » et « Exercices étudiants et IA », faculté de droit de Grenoble, juin et juillet 2025.

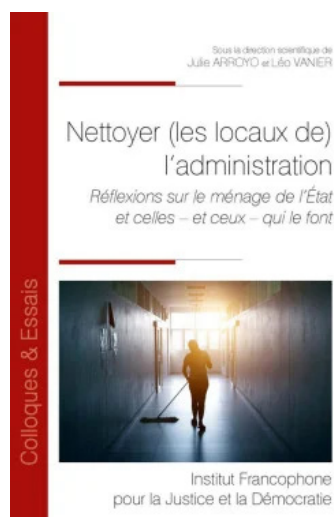
### **Romain Tinière**

- Rapporteur sur la thèse de Nesrine Grini « La distinction entre principes et droits dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », Paris II, 11 juin 2025, direction Claude Blumann.

- Participation au prix de thèse en droit de l'Union européenne 2025 des éditions Bruylant

## Nettoyer (les locaux de) l'administration Réflexions sur le ménage de l'État et celles – et ceux – qui le font

Sous la direction scientifique  
de Julie Arroyo et Léo Vanier



La parution de cet ouvrage fait suite au colloque organisé les 28 et 29 septembre 2023 à l'UGA par Julie Arroyo et Léo Vanier.

Plusieurs membres du CRJ ont contribué au colloque et aux actes : Julie Arroyo, Mohesh Balnath, Lison Leneveler, Delphine Neven, Léo Vanier et Philippe Yolka.

L'ouvrage est édité par l'Institut francophone pour la justice et la démocratie dans la collection « Colloques et essais ».

L'activité de nettoyage est un angle mort des études sur l'administration, à tout le moins dans le champ du droit administratif. Ce désintérêt doctrinal n'est pas spécifique. Il s'explique sans doute par le peu de considération accordée, en général, à l'entretien courant et, malheureusement, à celles – et ceux – qui l'assurent. Souvent perçu – et partant qualifié juridiquement – comme accessoire, annexe, un simple besoin, une opération ancillaire prise en charge par le « petit personnel d'exécution » (pour reprendre les termes utilisés par le commissaire du gouvernement Chardeau, à l'occasion de ses conclusions sur les fameuses décisions Affortit et Vingtain du 4 juin 1954), le nettoyage fait partie des activités dont la gestion est presque systématiquement confiée à des personnes privées.

L'actualité ne manque pourtant pas d'exemples permettant de se convaincre de l'importance de cette fonction. Il n'est que de penser à la multiplication des protocoles sanitaires dans les différents locaux des services publics à l'occasion de la récente crise sanitaire. Plus fondamentalement, le contentieux lié à l'activité de nettoyage est abondant et a contribué, en interrogeant tant les contours que la consistance même de ce qu'est une activité administrative, à l'édification de certains pans du droit administratif.

Cet ouvrage entend replacer le nettoyage au cœur de la matière administrative afin de scruter, sous un éclairage nouveau – empruntant aux lumières d'autres disciplines – les frontières de son droit, sans occulter sa part d'ombre.

## Chaire MIAI AI-LegalTools

Co-portée par **Géraldine Vial** et **Caroline Bazzoli**  
(MCF en statistiques à l'IUT2 de Grenoble)

L'essor rapide des technologies d'intelligence artificielle, en particulier des modèles de langage, transforme aujourd'hui de nombreux secteurs professionnels. Le monde du droit, longtemps perçu comme résistant à l'automatisation en raison de sa complexité interprétative, est désormais pleinement concerné. C'est dans ce contexte de mutation profonde que s'inscrit la chaire AI-LegalTools, (MIAI Cluster) hébergée au CRJ et portée par une équipe interdisciplinaire de juristes, statisticiens et spécialistes du traitement automatique du langage. Cette chaire a pour ambition de concevoir, tester et analyser le développement d'outils d'intelligence artificielle adaptés aux pratiques juridiques. Il ne s'agit pas de déléguer le raisonnement à la machine, mais de construire des outils capables d'assister les professionnels du droit dans l'exercice de leurs différentes tâches.

### Quatre axes principaux de recherche

Le programme scientifique de cette chaire se décline en quatre grands axes :

1. Modéliser les raisonnements juridiques complexes, en particulier à travers la prédiction des décisions judiciaires dans des contentieux particuliers (comme celui de la résidence des enfants après la séparation de leurs parents ou encore celui de la rupture des négociations précontractuelles). Il s'agit d'évaluer la capacité des modèles à reproduire les raisonnements des juges, en croisant modélisation statistique et traitement du langage naturel.
2. Développer des outils pour assister la rédaction d'actes juridiques, notamment les conclusions d'avocats ou les décisions de justice. Ce travail est mené en partenariat avec la legaltech Ordalie (pour le volet « avocats ») et en collaboration avec la cour d'appel de Grenoble (pour le volet « magistrats »).
3. Évaluer les compétences juridiques des IA existantes, à travers des bancs de tests normalisés mobilisant des juristes (universitaires, avocats, magistrats).

L'objectif est d'identifier les performances réelles, les limites, et les biais de ces outils sur des tâches juridiques variées : conseil, rédaction, raisonnement, décision.

4. Mesurer l'impact des outils d'IA (et en particulier celui de la reconnaissance faciale) sur la prise de décision de justice. Cette dimension intègre des enquêtes de terrain, des analyses de dossiers et des expérimentations cognitives.

### Une innovation encadrée et ouverte

La chaire AI-LegalTools repose sur une logique de collaboration étroite entre recherche publique, institutions juridiques et entreprises innovantes. L'idée est de créer des solutions pratiques tout en contribuant au développement de modèles ouverts, accessibles à l'ensemble de la communauté juridique.

### Une formation du plus grand nombre à l'IA juridique

L'objectif de cette chaire est également de former à l'IA juridique les étudiants en droit et en sciences des données, ainsi que les professionnels du droit déjà en exercice. Ce projet implique 5 institutions de formation. Il a déjà abouti à la création d'un cours d'IA juridique à destination des étudiants de L2 de la faculté de droit, qui ouvrira dès septembre prochain. Il envisage également l'ouverture d'un DU spécifique « IA juridique ». La formation passe encore par l'organisation d'évènements, tels que l'IA Week, mêlant universitaires et professionnels du droit, dont la première édition se tiendra à la faculté de droit du 17 au 19 septembre prochains.

### En résumé

La chaire AI-LegalTools est un projet scientifique mais aussi humain et sociétal. Elle vise à répondre au bouleversement des professions juridiques provoqué par l'essor rapide de l'IA, en essayant de la rendre intelligible, maîtrisable et utile pour les professionnels du droit. Elle entend ainsi renforcer l'expertise des juristes humains à l'ère des IA génératives. Autrement dit, il n'est pas question de remplacer le juriste humain mais plutôt de l'assister, et, dans une certaine mesure, d'augmenter ses compétences.

**AI-LEGALTOOLS**  
LES TECHNIQUES D'IA ET LA TRANSFORMATION DES PROFESSIONS JURIDIQUES

Géraldine Vial (Juriste, MCF HC – UGA CRJ)  
Caroline Bazzoli (Statistiques – MCF HC – UGA, TIMC, MESP)

Etienne Vergès (Juriste, Pr – UGA CRJ)  
Maximin Coavoux (NLP – CR CNRS, LIG, Getalp)

**Recherche**

1. **MODÉLISER ET SIMULER DES RAISONNEMENTS JURIDIQUES COMPLEXES**  
Quantifier l'aléa judiciaire
2. **CRÉER DES OUTILS D'IA POUR GÉNÉRER DES ACTES JURIDIQUES**  
Assister les juristes dans la rédaction d'actes (conclusions des avocats ou jugements)
3. **ÉVALUER LES CAPACITÉS DE L'IA À FORMULER DES RAISONNEMENTS JURIDIQUES**  
Créer une méthode normalisée d'évaluation des IA juridiques
4. **MESURER L'INFLUENCE DES OUTILS D'IA SUR LES DÉCISIONS DE JUSTICE**  
Mener une étude cognitive sur l'usage de l'IA en justice (ex : reconnaissance faciale)

**Innovation**  
COLLABORATION SCIENTIFIQUE AVEC LA LEGALTECH  
Ordalie  
Mise en commun de compétences complémentaires  
Transferts de technologies et contribution à l'open source  
Double objectif

1. Développer un **nouvel outil** à usage des professions juridiques
2. Contribuer à la **diffusion ouverte de nouveaux modèles** entraînés sur le langage juridique

**Formation**

- Cinq institutions de formation impliquées
  1. UGA Faculté de droit
  2. UGA IUT2, dpt Science des Données
  3. UGA Idex Formation : projet TEDIA
  4. Ecole Nationale de la Magistrature
  5. Ecole de Formation des Barreaux
- Des événements organisés chaque année  
**IA WEEK**  
IA juridique au service des professionnels du droit et des étudiants
- Un public varié

**COURS IA JURIDIQUE OPÉRATIONNELLE**  
NOUVEAU DU « IA ET DROIT »

Etudiants en droit (L1, L2, L3, M2)

Enseignants en droit

**WORKSHOP DONNÉES ET STATISTIQUES**  
DANS LE DOMAINE DU DROIT

Etudiants en Science des Données (L2)

Avocats/magistrats

FORMATIONS/EXPÉRIMENTATIONS



### Projet ANR - JADE

Le projet JADE porté par Romain Rambaud vient d'obtenir un financement ANR afin de poursuivre le travail initié avec le projet interdisciplinaire IDEX sur la Justice algorithmique des élections porté par le CRJ, le LJK, le LIG, avec le soutien du laboratoire PACTE, de la chaire de société algorithmique du MIAI et du Conseil constitutionnel.

### Accueil de stagiaires

En 2025, le CRJ aura accueilli 22 stagiaires de L2, L3, M1 et M2. Parmi eux :

- Quatre stagiaires de L2 dans le cadre de la campagne des stages d'excellence de l'UGA ;
- Un stagiaire de M2 financé par la Graduate School Steen ;
- Cinq stagiaires attachés à des projets de recherche (ANR SURPEX, JADE, IUF de Fabien Girard, projet jeune chercheuse d'Élise Roumeau).

Pour le CRJ, l'objectif de ces stages est de susciter l'intérêt pour la recherche chez les étudiants. Plusieurs stagiaires des années précédentes sont d'ailleurs aujourd'hui doctorantes et doctorants au CRJ.

### Témoignage de Blandine Cretallaz, doctorante

Doctorante en première année sous la direction de Madame Maria, j'ai eu l'opportunité d'effectuer mon stage de master 2 au CRJ en 2024.

Celui-ci a duré deux mois et demi et a été encadré par Madame Maria et Monsieur Girard. J'ai également pu accompagner Madame Brun-Wauthier dans différentes réunions. J'ai décidé de faire ce stage afin de découvrir ce métier que j'envisageais jusque-là uniquement dans son versant enseignement. Une des grandes découvertes de ce stage pour moi a été de découvrir la variété qui caractérise cette profession. J'ai eu l'opportunité d'assister à des colloques, de rédiger des mémos et des articles pour le BACAGe, de faire des recherches pour Madame Maria et Monsieur Girard et de finaliser le projet de la clinique juridique dans lequel je m'étais engagée.

Comme beaucoup de stagiaires qui postulent pour le contrat doctoral, ce stage m'a aussi donné le temps de finir mon mémoire et de préparer mon projet de thèse ainsi que l'oral de l'allocation doctorale. Je tiens à noter que le financement du stage m'a permis d'envisager plus sereinement le temps de préparer sérieusement la candidature au contrat doctoral. Une année plus tard et en fin de première année de thèse, ce stage me paraît décisif dans mon choix de poursuivre en thèse.

Il m'a permis d'être rassurée quant à ma capacité à faire de la recherche et à mon intérêt pour celle-ci.

En fin de master, lorsqu'une thèse nous est proposée, on imagine mal ce que cela peut signifier en pratique et ce stage permet de donner un aperçu de ce que pourrait être le doctorat.

Ce stage est finalement assez loin de la réalité de la thèse, car dans mon cas, les rendus étaient beaucoup plus fréquents ainsi que les entretiens avec les encadrants.

Cependant, il reste une sorte de période d'essai sécurisante. Il me semble qu'il peut également être l'occasion d'échanger avec des doctorants. En ce qui me concerne, je ne pense pas que j'aurais postulé au contrat doctoral, si je n'avais pas pu faire ce stage financé en amont.

### Conférence de l'European Society for Empirical Legal Studies (ESELS) 18 – 20 juin 2025 - Université de Toulouse Retour d'Alya Hafsaoui

Cette conférence annuelle de la Société européenne d'études juridiques empiriques a été organisée par Julien Bétaille, Matthieu Gaye-Palettes et Gavin Marfaing. La conférence synthétise l'objectif porté par la société, réunissant des chercheurs usant des méthodes empiriques en droit pour les faire se rencontrer, progresser et échanger sur des travaux. Cette rencontre a accueilli des spécialistes de l'empirisme juridique venant de différents États européens : ils ont, d'une part, analysé les évolutions de ces méthodes et, d'autre part, présenté les résultats obtenus sur l'ensemble des domaines du droit pour faire progresser collectivement les chercheurs. De ces rencontres peuvent naître des échanges, des études empiriques comparées entre les pays ou des méta-analyses au niveau européen.

Le choix d'une ville française pour ce colloque avait pour objectif de faire un évènement sur la recherche empirique en France, afin d'attirer la recherche française en droit et lui faire découvrir et intégrer ses modalités dans un évènement d'ampleur, en regroupant différentes disciplines.



## ACTUALITÉS DE LA RECHERCHE

### Vacations de recherche

Le CRJ vient de lancer sa 3<sup>e</sup> campagne d'attribution d'heures de vacations de recherche pour l'année 2025. Le CRJ finance des heures de vacation depuis 2022, suite à la prise en charge des 100 % du poste de catégorie C par l'UGA alors que jusque là le CRJ devait en financer 30 % sur ses ressources propres. Depuis 2022, le budget consacré par le CRJ aux vacations a été en constante évolution :

- 2022 : budget de 2 000 € pour financer 86 heures de vacations de recherche (1 campagne, 4 EC concernés) ;
- 2023 : 9 100 € pour 360 heures attribuées (2 campagnes, 6 EC concernés) ;
- 2024 : 10 500 € pour 405 heures attribuées (3 campagnes, 5 EC concernés) ;
- 2025 : 12 000 € disponibles, dont 8 500 € déjà attribués pour 354 heures (7 EC concernés).

Les heures de vacation peuvent financer : recherches documentaires et jurisprudentielles, analyses statistiques, analyses de décisions de justice, annotation et codage d'arrêts pour base de données, rédaction de notices, finalisation d'ouvrage suite à une manifestation scientifique du CRJ.

Le conseil de laboratoire du 24 avril 2025 a décidé de critères de priorisation des demandes qui dorénavant permettront à la direction du CRJ de les étudier :

- nombre de membres du CRJ impliqués dans le projet ;
- dimension internationale (langue, contacts à l'étranger...) ;
- besoin de compétences hors discipline ;
- valorisation de la recherche au sein du CRJ au-delà de l'audience habituelle.

La prochaine campagne devrait être lancée avant les congés d'été.

### Revue BACAGe



Le quatrième numéro de BACAGe été publié en juin. Il met à l'honneur un certain nombre d'arrêts qui ont été choisis par les contributeurs parmi les décisions rendues en 2024 par les différentes formations de jugement de la cour d'appel. Si ce quatrième numéro s'inscrit dans le sillage de ses prédécesseurs, il s'en distingue néanmoins par l'augmentation du nombre de thèmes traités dans le cadre d'études comparées de plusieurs arrêts.

Retrouvez la revue [en ligne](#).

### Formation Sphinx

Afin de faciliter le traitement et la sélection des arrêts de la cour d'appel pour le BACAGe, une formation Sphinx a été proposée aux rédacteurs de la revue.

Quatre membres de l'équipe du BACAGe étaient présents pour ces deux journées de formation, organisées par la DRH de l'UGA avec des formateurs internes, autour de ce logiciel qui permet de concevoir et de diffuser des questionnaires, faire des analyses quantitatives et qualitatives et de communiquer les résultats.



## AUTOUR DE LA RECHERCHE

### Catalogue « Reg(art)s sur les Harkis »

Le projet Art et Harkis porté par Hafida Belrhali a abouti à la réalisation d'un catalogue d'œuvres et de travaux de sciences sociales, réalisé avec des étudiants de Master.

« Parmi les préjudices qu'ont subis les Harkis et leurs proches, il en est que ma collègue Kelly Picard nomme le « préjudice de connaissance » et le « préjudice de reconnaissance ». L'art et les recherches scientifiques contribuent à l'œuvre de réparation de ces préjudices. La création artistique contribue parfois à réparer les individus à l'origine des œuvres littéraires, picturales, audiovisuelles... En transmettant émotions et savoirs, elle rompt l'oubli et le silence », Hafida Belrhali, introduction au catalogue.

Consultez le [catalogue](#)

## Reg(art)s sur les harkis

Catalogue d'œuvres artistiques et de travaux de sciences sociales



## RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

### Colloque « Le droit au rebond du chef d'entreprise » 15-16 mai 2025 IUT de Valence

Ce colloque a été organisé par Delphine Sassolas, Christelle Varin et Fabienne Bernard à l'IUT de Valence.

L'Union européenne et le législateur français tendent à favoriser depuis quelques années le rebond du chef d'entreprise, qu'il soit entrepreneur individuel ou dirigeant de société. Ces deux journées riches en échanges ont permis de discuter de l'existence et de l'efficacité de ce droit au rebond avec les acteurs travaillant sur cette question : associations, banques, mandataires judiciaires, avocats et universitaires.



### Table ronde « Mobiliser la culture pour défendre le territoire - Expériences croisées » 21 mai 2025 Université de Montréal, Québec

Organisée à Montréal par Fabien Girard et Ingrid Hall, professeure à l'Université de Montréal, cette rencontre a abordé, dans un contexte mondial marqué par les logiques extractivistes et les défis environnementaux, les luttes territoriales qui sont devenues un enjeu central, en particulier pour les peuples autochtones.

Les intervenants ont exploré ces dynamiques à travers des expériences croisées au Québec et au Canada, mais également au Pérou, au Guatemala, en Colombie, en Norvège et en Suède. Ils se sont interrogés sur la manière dont la culture est identifiée, définie et mobilisée pour défendre les territoires, tout en explorant les différentes stratégies, ainsi que les fondements juridiques sur lesquels elles se déploient.

### Colloque « Les mutations de la liberté d'expression en droit de l'Union européenne » 22 mai 2025 Montpellier

La liberté d'expression, liberté fondamentale plus que jamais invoquée dans un contexte qui n'est pas sans risques pour la préservation des valeurs de démocratie et d'État de droit, a été abordée par les intervenants sous l'angle de ses mutations : quelles sont les conditions de la liberté d'expression, comment est-elle protégée et encadrée.

Ce colloque était coorganisé par Romain Tinière, Sébastien Platon, professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, et Christophe Maubernard, professeur de droit public à l'Université de Montpellier.



### Séminaire « La biodiversité nous appartient ! Propriété, semences et communs » 23 mai 2025 Université de Sherbrooke, Québec

Ce séminaire était organisé par Morgane Leclercq, chercheuse postdoctorale au Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (faculté de droit, Université de Sherbrooke), Fabien Girard et l'Institut EDS de l'Université Laval. Les intervenants ont exploré les tensions entre droits, propriété, semences et communs, avec en ligne de fond les enjeux de souveraineté alimentaire et de gouvernance de l'agrobiodiversité. Retrouvez le séminaire sur la chaîne [Youtube du CRJ](#)



**Workshop international  
«Strategic independence and  
Quantum Technologies»  
23 mai 2025  
UGA**

Organisé par Amélie Favreau et Florian Martin-Bariteau (Université d'Ottawa), ce workshop a réuni des chercheurs et experts de différentes disciplines pour travailler sur la question de l'intégration de la protection des droits humains, de diversité, d'équité et d'inclusion dans les technologies quantiques aujourd'hui en plein essor.



**Colloque  
« L'influence »  
27 mai 2025  
Grenoble**

Ce colloque organisé par Jean-Michel Bruguière, avec le soutien de l'association Capitant, a montré comment l'influence, qui s'exerce aujourd'hui notamment dans les domaines commercial, électoral et politique, agit sur le droit et comment le droit l'accueille.



La journée s'est terminée par une visite guidée du Musée Stendhal de Grenoble offerte aux intervenants du colloque.



**3<sup>es</sup> universités d'été de la décentralisation  
« Montagne et collectivités territoriales »  
12-13 juin 2025  
Le Bourg-d'Oisans / Alpe d'Huez**

Ces 3<sup>es</sup> universités d'été du GRALE (Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe) étaient organisées par Nicolas Kada, avec le soutien de la Communauté de communes de l'Oisans et de l'Alpe d'Huez.

Plusieurs tables rondes ont mobilisé chercheurs et acteurs de terrain pour parler des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et culturels auxquels doivent aujourd'hui faire face les territoires de montagne touchés par les dérèglements climatiques.



**Une autrice, un petit-déjeuner  
1<sup>er</sup> juillet 2025  
Centre de documentation Léon Michoud**

Le Centre de documentation a accueilli Julie Courtois, actuellement en disponibilité pour un séjour en Californie, venue échanger avec les membres du laboratoire sur son projet de publication portant sur la considération environnementale dans les rapports de droit privé à partir des exemples d'application judiciaire du Code civil chinois.

Après son exposé sur son projet et sur ses démarches, les échanges et apports des enseignants-chercheurs et doctorants présents ont été riches et ont nourri sa réflexion.



**Rencontre**  
**« L'appropriation en droit privé québécois ou  
la non-exclusivité du modèle propriétaire »**  
**1<sup>er</sup> juillet 2025**  
**Centre de documentation Léon Michoud**

Pour poursuivre sa matinée nord-américaine, le CRJ a accueilli Gaële Gidrol-Mistral, professeure à la faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal et directrice du Groupe de réflexion en droit privé (GRDP).

Spécialiste du droit civil québécois, elle a présenté la spécificité de la notion de propriété définie par le Code civil québécois par rapport au Code civil français, avec notamment la coexistence de la propriété individuelle et de la propriété par affectation.



**Séminaire**  
**« Faire du droit de l'environnement  
en région AURA »**  
**3 juillet 2025**  
**UGA**

La journée d'étude annuelle de la SFDE Centre-Est (Société française pour le droit de l'environnement) s'est déroulée cette année à l'UGA, à l'invitation de Sabine Lavorel.

Ouvert aux praticiens du droit comme aux chercheurs, ce séminaire a fait un état des lieux des pratiques du droit de l'environnement, en région Auvergne-Rhône-Alpes, et des recherches en droit de l'environnement.



**Colloque**  
**« Justice et séparations parentales acte 2 :  
la mise en place du consensus parental en  
France et ses outils »**  
**4 juillet 2025**  
**Guilherand-Granges, Ardèche**

Organisé par le tribunal judiciaire de Privas, le Centre de médiation de l'Ardèche, le Barreau de l'Ardèche et Anne-Sophie Brun-Wauthier, ce colloque faisait suite à une première rencontre organisée à Grenoble en 2023 portant sur un état des lieux du consensus parental en Belgique et en France. Cet acte 2 a permis de faire un bilan des expérimentations et un focus sur la coordination en cas de violences familiales, suspectées ou alléguées.



**MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES À  
VENIR**

**Colloque**  
**« Vulnérabilités et accès aux soins »**  
**7 novembre 2025**  
**UGA**

Après une première journée en 2024 qui avait initié des discussions transdisciplinaires autour de la thématique des vulnérabilités et de la santé publique, Élise Roumeau poursuit son travail sur les vulnérabilités dans la relation médicale avec cette deuxième journée qui accueillera des praticiens de la santé et des universitaires en droit, médecine et SHS.

**Colloque**  
**« La simplification de la vie des entreprises :  
bilan et perspectives »**  
**20 novembre 2025**  
**UGA**

Le colloque, organisé par Gérard Anou, vise à faire une analyse des mesures de simplification de la vie des entreprises des 25 dernières années : dans quelle mesure ont-elles atteint les résultats escomptés et quelles solutions futures sont envisageables pour améliorer cette simplification ?

Il s'agit de mesures hétéroclites qui couvrent plusieurs champs disciplinaires (droit public, droit privé, droit procédural et droit substantiel). Par mesure de simplification, on peut distinguer celles qui concernent le droit substantiel et celles relatives aux procédures, bien que certaines soient à la lisière des deux domaines.

## DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

### Mot des représentants des doctorants

Alors que s'achève l'année universitaire, nous tenons à saluer l'implication constante des doctorantes et doctorants au sein de notre communauté scientifique. La participation active aux différents événements organisés par le CRJ, qu'il s'agisse de conférences, de séminaires, de colloques ou d'ateliers, témoigne de la vitalité et de l'esprit de collaboration qui animent notre laboratoire. Ces dynamiques collectives contribuent à faire du CRJ un lieu d'échange stimulant et propice au développement des recherches de chacun. Enfin, nous adressons d'ores et déjà nos vœux de bienvenue aux doctorants qui rejoindront le CRJ à la rentrée. Leur arrivée est attendue avec enthousiasme, et nous sommes certains qu'ils feront preuve d'un engagement remarquable pour la recherche universitaire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été et une progression continue dans vos projets de recherche.

Apolline Bernard, Alexandre Margirier, Alya Hafsaoui, Pierre Basseres

### Participation aux Doctoriales® 2025 Paul-Hadrien Despret, doctorant



En avril 2025, j'ai pu participer aux Doctoriales de Grenoble, fait rare chez les doctorants en droit. Ce séminaire, organisé par le Collège Doctoral de l'UGA, était pour moi une occasion exceptionnelle de bénéficier d'une semaine intensive et enrichissante axée sur l'innovation durable et la création d'activité.

Cette expérience m'a permis d'élargir mes perspectives professionnelles au-delà du champ académique traditionnel. J'ai eu l'opportunité d'expérimenter le travail en équipe autour d'un projet créatif, d'échanger avec des doctorants de divers secteurs – notamment scientifiques – et de mieux identifier et valoriser mes compétences transversales.

Ces rencontres sont importantes pour ouvrir son propre regard sur nos thèses, mais aussi sur nos parcours professionnels en développant un réseau pertinent que nous n'aurions pas eu par ailleurs. En remportant le prix du dynamisme de groupe, notre projet d'innovation, créé en seulement 48 heures, a également été bien

perçu par des investisseurs, nous ouvrant ainsi une nouvelle opportunité professionnelle où nos expertises de chercheurs sont essentielles.

Je recommande aux juristes de s'ouvrir à cette nouvelle modalité de réflexion, typique de l'entrepreneuriat et loin de notre scope habituel, afin d'ouvrir son esprit et de découvrir des compétences que l'on a sans forcément s'en rendre compte.

### Soutenance de thèse passée

- **Adèle Abdallah** a soutenu sa thèse « L'institutionnalisation de la représentation confessionnelle par les élections législatives au Liban », réalisée sous la direction de Romain Rambaud, le 30 juin à l'UGA.



### Des nouvelles des docteurs du CRJ

Baptiste Jouzier, docteur en droit depuis 2023, dans le cadre d'une cotutelle Université Laval - UGA (sous la direction de Serge Slama), actuellement directeur adjoint et rédacteur en chef des [Cahiers de droit](#) et chercheur à la [Chaire Jean Monnet](#) en intégration européenne de l'Université Laval, où il travaille sur les enjeux migratoires en droits canadien, international et européen, a vu son projet de recherche retenu pour un financement de 90 000 \$ sur 2 ans.

Ce projet de recherche se déroulera sous forme de stage postdoctoral à l'Université McGill (Montréal), sous la supervision du professeur François Crépeau. Il portera sur « L'obligation de faciliter la mobilité des personnes : recherche sur une notion émergente du droit international ». Le projet vise à mieux connaître cette obligation et à en évaluer le potentiel normatif pour une amélioration des politiques migratoires et de la coopération internationale en la matière. Il propose l'exploration d'une voie médiane entre le droit absolu à la fermeture des frontières et la revendication d'un « droit à migrer » opposable à l'État dans un contexte de dépassement de la souveraineté, apparemment irréconciliables. Il s'appuiera sur une recherche documentaire associée à une recherche empirique.